

Tribune socialiste

N° 310 / 12 JANVIER 1967 / PRIX 0,70 F

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



Les accords de la gauche

Marc Heurgon

Le gâchis des jeunes

Bernard Sizaire

Le congrès du P.C.F.

Christian Guerche

Le secret des nazis

Michel Joch

Khider, le destin d'un échec

E. R. Braundi

Le parti
de votre avenir **PSU**

La Baumélisation

La famille gaulliste fait actuellement sa lessive. Et l'eau n'est pas claire. On en est à l'heure des règlements de comptes. Celle où l'inconditionnalité au Général est devenue l'allégeance au caporal. Celle où règne donc Jacques Baumel.

Convaincu par « Services et Méthodes » que l'important dans la campagne électorale c'est le « gadget » qui habille le candidat et non celui-ci, le secrétaire général de l'U.N.R. en est arrivé à distribuer les investitures selon des critères bien personnels. Il y a d'abord les favoris du Général : l'honnête Edmond Michelet qui ne sachant où diriger ses pas s'est vu recommander Quimper. En avant donc pour la Bretagne. Sans bien entendu prévenir le député sortant qui apprend la nouvelle en lisant son journal. Ledit Roger Evrard se drappe alors dans sa féralité offensée et devenant soudain démocrate prononce cette phrase historique et nouvelle pour lui :

« Les électeurs et eux seuls ont le droit de dire si oui ou non je dois continuer l'œuvre entreprise. »

En conséquence, Quimper aura deux candidats gaullistes.

Il y a ensuite les Pompidoliens, poussés par tel ou tel administrateur des Rothschild, tel ou tel adhérent de l'Amicale des Fondés de Pouvoir, tel ou tel fils de grande famille, voire même jusqu'aux ministres en exercice, obligés, les pauvres, d'aller en « corvée d'élection ».

Deauville ne peut avoir comme député que son Brummel de Maire le comte Michel d'Ornano. Tant pis pour le sieur Plantain. Il restera en plan... et là encore la V^e République aura deux chevaux de la même écurie au départ.

Angers se serait bien passé de Pisani, mais Pisani n'avait trouvé qu'Angers pour se localiser. On dit que partout ailleurs les sphères gaullistes ne voulaient pas risquer les colères élyséennes. Est-ce donc par solidarité féminine que M^{me} Millot, femme de l'ancien maire, a décidé de se mettre sur le chemin du ministre barbu ? Toujours est-il que là encore un gaullisme à deux têtes voudra séduire les électeurs.

Et ainsi de suite. Pour 69 candidatures, s'il faut en croire un nommé Claude Draillard qui, limogé à Limoges, entend monter à Paris dès le 14 janvier et lever l'étendard de la révolte des cocufiés de la V^e République. En annonçant cette croisade, l'ex-député Bégue écrit dans *Combat* : « Non à la caporalisation » et avoue candidement représenter « les adeptes du gaullisme qui entendent rester des hommes libres » et ne veulent plus « être contraints de subir l'autorité ». Le brave Bégue veut être un « citoyen », lui qui hier était un « sujet ». Il l'écrit dans sa colère

comme le clament tous les autres délaissés, martyrs des « méthodes » et rayé des « services ».

Le dialogue se continue. Baumel parle « d'ambitions démesurées » en s'adressant à l'ancien député U.N.R. de l'Hérault Cerf-Lurie, ce qui ne manque pas de saveur. Et celui-ci réplique en « s'insurgeant contre les candidats désignés par Paris ».

Attendons-nous donc à d'autres « dissidences ». La boule de neige sale commence à rouler.

Pourtant il y a une circonscription où nous aurions compris l'ère gaullienne. C'est celle de Cannes où surgit Vincent Badie, ancien ministre radical, anti-pétainiste en 1940, anti-gaulliste en 1958, pro-Algérie Française de 1958 à la date de son investiture U.N.R. Qui comprendra les raisons de ce « ralliement » ? Personne. Qui criera au « reniement » ? Tout le monde.

Les électeurs renverront certainement Badie « plaider » ailleurs, mais aucune dissidence n'a eu lieu à Cannes. Ni à Saint-Chamond contre Michel Drancourt hier avec Lecanuet et aujourd'hui avec Pompidou. Un petit précurseur en quelque sorte.

Il y a même encore un ancien radical : Philippe Atger, fondateur des « Jacobins » cher à Hernu, qui longtemps dans l'antichambre UDSR du ministre Bonnefous, s'en vient dans la foulée de Missoffe, à la conquête d'un siège de l'Isère à La Mure. Lui aussi est un pur produit Baumel. Nous le signalons à l'attention des U.N.R. de l'Isère. Allons, Messieurs, un bon mouvement : qui veut entrer en dissidence ? Un de plus, cela ferait 70...

Qui avait donc dit que la majorité était cohérente ? que la cuisine électorale était le fait des anciens partis ? Qui ? Je vous laisse chercher ! □

Élections

Laon : un 3^e tour de municipales

Les 13.000 électeurs de Laon vont retourner aux urnes le dimanche 15 janvier 1967.

Le 22 mars 1965, la liste unique de gauche, regroupant les candidats S.F.I.O.-P.S.U. de la liste du maire sortant Levindrey avec celle de ses anciens conseillers communistes qui avaient fait liste à part au 1^{er} tour, ne retrouvait pas le total prévu : il s'en fallait de 120 voix. Par contre, le député U.N.R. Sabatier, ayant recueilli près de 4.300 voix au premier tour, venait coiffer la liste de la municipalité sortante : 5.136 à 5.037. La liste d'Entente des Gauches, trop sûre de son fait, perdait une mairie qu'elle détenait depuis la Libération.

Les méthodes publicitaires et le raccolage pratiqués sans vergogne par

l'équipe du vainqueur des législatives de 1962 lui valaient de conquérir la mairie par un knock-out retentissant : 27 conseillers à 0.

Mandataire de la liste battue : 15 S.F.I.O., 3 P.S.U. et 9 P.C.F., le maire sortant engageait une instance auprès du tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, alléguant diverses irrégularités, notamment l'envoi par la poste de tracts distribués la veille du 2^e tour de scrutin.

Le Tribunal administratif ayant rejeté la requête, il fit appel devant le Conseil d'Etat, lequel statua donc le mois dernier sur le bien-fondé de ladite requête, en conséquence de quoi, Laon vient après Douai, Brive et Le Mans, mais avant Aix-en-Provence, fournir un nouveau test préparatoire aux législatives.

Il est bon de rappeler que dans un département qui compte en 1936 uniquement des députés de gauche, les vagues U.N.R. de 1958 et de 1962 ne laissèrent subsister qu'un seul non-gaulliste en la personne du « Centre Démocrate » Rossi à Soissons-Château-Thierry.

Les villes de Laon et d'Hirson se maintinrent, dès 1959, comme bastions municipaux de l'Union des Gauches, communistes inclus, avec l'apport nouveau de ce qui devait devenir le P.S.U.

En 1965, ces bastions tombèrent, Château-Thierry demeurant seule à gauche.

Laon suivra-t-il ? Ce sera difficile : l'élection présidentielle a confirmé le crédit du Général à Laon : 6.542 contre 4.591 à Mitterrand.

Dimanche prochain

Le 15 janvier se situe selon ce même clivage puisque, pour l'U.N.R., la liste invalidée se représente sans la moindre modification et que contre elle l'Unité de la Gauche s'est spontanément reformée. Même répartition qu'en 1965, à cette différence près que le partenaire majoritaire a consenti à rajeunir une bonne partie de ses cadres et à ouvrir la porte à des personnalités disposées à constituer un Groupe d'Action Municipale.

Une troisième liste impulsée par les Centristes n'a pu, faute d'éléments locaux suffisants (au moins à l'heure où ces lignes sont écrites) s'intercaler dans le débat.

Il s'agit donc d'un combat singulier où les mérites d'une gestion de 20 ans, honnête et sans tapage, qui a remis sur pied une ville particulièrement sinistrée, s'opposent au clinquant de 20 mois, organisé selon le style de « Services et Méthodes » : parkings, tirés des cartons de la municipalité de gauche, la réalisation bruyante d'une piscine d'hiver, etc.

Les « intérimaires de 20 mois » se croient parfaitement intouchables quant à leurs budgets : ils ont travaillé en 1965 avec celui de leurs prédécesseurs et leur invalidation en décembre les dispense de présenter les comptes de 1966 et les prévisions de 1967. Cependant, des questions pleuvront dont les réponses seront difficilement contrôlables. C'est dire

Tribune Socialiste Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique

Harris Puisais

Directeurs adjoints

Gérard Constant
Christian Guerche

Rédacteur en chef

Eric Bergaire

Secrétaire de la rédaction

Claude Glayman

Administration :

54, Boulevard Garibaldi
Paris-15^e - SUF. 19-20

Publicité générale au Siège
de l'administration

Publicité littéraire :

71, rue des Saints-Pères
Paris-6^e

Abonnements :

C.C.P. Paris 58 26 65

6 mois 18 F - 1 an 35 F

Soutien à partir de 70 F

Changements d'adresse : 1 F

Directeur de la Publication :

Roger Cerat

MORIAME - PARIS 1967

que la bataille est déjà nettement engagée sur le terrain qui compte le plus dans ce genre d'élections. Quelle qu'en soit l'issue, les vainqueurs en voudront tirer argument politique.

— Etant bien entendu que pour l'U.N.R. qui se pare d'un masque d'apolitisme sa victoire serait présentée comme une défaite de la gauche.

— Il est pourtant loin d'être certain que même les électeurs centristes veuillent bien l'entendre de cette oreille. En cas de retour à la municipalité de la gauche unie, celle-ci aurait le triomphe modeste. Elle n'ignore pas que la configuration sociologique d'une ville administrative et commerçante ne lui permet le succès que dans la mesure où les électeurs modérés auront pris conscience du mépris dans lequel les tiennent ceux qui fondent leurs espoirs sur le bluff, la publicité et la supériorité de l'argent. □

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du PSU, 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e).

Editorial

Les accords de la gauche

Marc Heurgon

A sept semaines des élections législatives, péniblement et tardivement, la Gauche parvient enfin à définir les conditions du combat qu'elle va, une nouvelle fois, livrer au régime gaulliste. Depuis le 20 décembre, le Parti Communiste et la Fédération de la Gauche sont liés par une entente électorale de second tour, fondée sur le constat d'importantes convergences, quant aux objectifs. Depuis le 7 janvier, le P.C. et le P.S.U. ont également signé un accord dont T.S. donne par ailleurs le texte et qui porte également sur le second tour, tout en ouvrant les perspectives d'une recherche commune à plus long terme. Aux alentours du 15 janvier, il y aura sans doute une entente F.G.D.S. - P.S.U., si l'accord qui s'est réalisé entre les deux formations sur le projet de déclaration politique, trouve ses prolongements dans un accord électoral qui porterait sur certaines circonscriptions.

Telle est la situation présente qui n'est nullement l'effet du hasard ; il s'agit de la traduction dans les textes des réalités concrètes que sont l'état actuel de la Gauche, comme les rapports de force qui s'exercent en son sein. A moins de se satisfaire du confort intellectuel que procure une intransigeante rigueur, force est bien de constater que tout le problème consiste à améliorer la première réalité, tout en modifiant la seconde. Si bien que les possibilités qu'a le P.S.U. de donner à sa stratégie propre le maximum d'efficacité, dépendent d'une triple appréciation.

1) L'accord conclu entre le P.C. et la F.G.D.S. crée incontestablement une situation nouvelle qui renforce

la coalition de gauche. Pour s'en convaincre, il n'est que de comparer la situation présente à celle des précédentes consultations législatives. En 1958, une grande partie de la Gauche cautionnait le régime gaulliste et l'opposition n'était constituée que du Parti Communiste, des formations qui allaient bientôt constituer le P.S.U. et de quelques individualités. En 1962, le néfaste « contrat des non » scellait l'alliance de plusieurs partis de Gauche avec les pires réactionnaires ; aucune conversation n'avait lieu avec le P.C. et les accords du second tour furent limités et occasionnels. On voit bien combien est différente la situation d'aujourd'hui. Il est pour nous incontestable qu'un des critères essentiels d'une alliance à gauche réside dans le dialogue accepté à tout moment avec le Parti Communiste ; il est certain que nous n'aurions pas accepté de longues conversations avec la F.G.D.S. si l'orientation du Congrès radical de Marseille l'avait emporté en son sein ; il n'est que juste de reconnaître tout ce qu'a de positif l'acceptation par la Fédération d'une discussion, publiquement annoncée par le P.C.F. et ceci, indépendamment du contenu des textes. Il y a des réticences, il y aura des bavures, c'est vrai ; mais le propre d'une bavure c'est précisément d'être un fait exceptionnel qui ne contredit pas ce qui est dominant.

Telles sont les raisons pour lesquelles le P.S.U. a accepté de prendre pour base des ententes du second tour un accord auquel il n'était pas au départ partie. Ce faisant, il ne minimise aucune des difficultés qui

restent à surmonter ; il donne simplement la preuve qu'il ne mettra jamais sur le même plan les divergences qui le distinguent de ses partenaires et l'infranchissable fossé qui le coupe de ses adversaires gaullistes ou centristes.

2) Le contenu de ces accords est cependant loin d'être satisfaisant. Nous avons toujours affirmé qu'un programme vaut par sa cohérence, par la clarté de son choix, par la cohésion entre les objectifs poursuivis et les moyens mis en œuvre. Nous pensons plus que jamais qu'en fonction de l'analyse du régime gaulliste qui reste le nôtre, il n'y a d'alternative valable qu'à la condition de ne pas limiter les objectifs de la Gauche à des réformes politiques, mais de mettre en œuvre dans le domaine économique et social de réelles réformes de structures. Ce sont de telles exigences qu'aurait permis de satisfaire l'élaboration d'un programme, largement discuté en commun. Nous ne renonçons nullement à cette revendication et attachons une importance particulière au passage qui dans notre accord avec le P.C.F. précise qu'au-delà des présentes échéances électorales, cette recherche sera poursuivie. Nous restons prêts à poursuivre le même travail d'élaboration avec la F.G.D.S.

Mais tant qu'il n'y aura pas de programme commun de la Gauche, c'est bien évident sur le seul programme du P.S.U. que ses candidats mèneront leur campagne. Nous continuerons à soutenir que la constitution de 1958 ne constitue pas un cadre institutionnel acceptable et que le problème est non pas d'en modifier certains articles mais d'élaborer une constitution nouvelle. Nous continuerons à dire que l'extension du secteur public reste à nos yeux une condition de toute victoire durable de la Gauche et qu'il ne suffit pas de concéder quelques nationalisa-

tions isolées. Plus fortement encore, nous ne cesserions d'affirmer que nous ne saurions accepter aucune fausse symétrie dans la recherche des responsabilités au Vietnam et que notre solidarité est totale avec la République du Nord-Vietnam comme avec les combattants du F.N.L. Tout ceci nous le dirons, sans agressivité à l'égard de partenaires qui n'ont pas les mêmes options, simplement parce que nous pensons que la Gauche n'a pas à édulcorer son programme pour gagner quelques électeurs supplémentaires, mais qu'elle en gagnera au contraire des milliers en osant se battre sous son vrai visage.

3) Notre dispositif électoral est fonction des deux critères précédents. Nous sommes persuadés qu'un certain nombre d'accords dès le premier tour, faciliteraient l'action de la Gauche en évitant la dispersion de ses voix. Nous regrettons que le Parti Communiste ait exclu une telle hypothèse en présentant partout ses propres candidats. Nous sommes prêts à poursuivre avec la F.G.D.S. les discussions engagées sur ce point, en constatant que s'il n'est pas encore trop tard, il est déjà très tard.

Mais la bataille est déjà engagée. A la fin de cette semaine, au cours de réunions régionales, les 110 candidats du P.S.U. qui sont déjà investis, mettront au point avec les responsables nationaux et fédéraux les dernières dispositions. L'objectif est désormais très clair ; pour que se renforce l'unité de la Gauche ; pour que cette unité s'appuie sur un programme cohérent opposant au capitalisme gaulliste l'alternative de la démocratie socialiste ; pour qu'au sein de la coalition de Gauche le courant du renouveau se développe et s'affirme ; il faut, le 5 mars prochain, rassembler des centaines de milliers de voix sur les candidats du Parti Socialiste Unifié. □

Accord entre le P.C.F. et le P.S.U.

Les délégations du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste Unifié se sont rencontrées afin d'examiner les conditions dans lesquelles doit être menée la lutte des forces de gauche pour éliminer le régime gaulliste et pour instaurer une démocratie politique et sociale, ouvrant la voie vers le Socialisme.

Les deux partis considèrent l'accord conclu le 20 décembre 1966 entre la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et le Parti Communiste Français comme un acte important et positif qui crée une situation nouvelle et renforce l'opposition de gauche.

Les deux partis se sont mis d'accord sur les dispositions suivant en vue des prochaines élections législatives :

— Pour le premier tour de scrutin,

chaque formation ira à la bataille avec son propre programme et ses candidats ;

— Pour le second tour, sur la base de l'accord conclu entre le Parti Communiste Français et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, dans toutes les circonscriptions où la gauche est en mesure de l'emporter, les deux partis appelleront les électeurs à assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel ;

— Dans les autres circonscriptions, afin de ne pas cautionner un retour aux alliances néfastes du passé, les deux partis bloqueront leurs voix sur le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, à la fois contre les candidats gaullistes et les autres candidats réactionnaires.

Pour l'application de ces dispositions et l'étude des cas particuliers qui les concerneront, ils examineront

la situation au lendemain du premier tour.

Les deux partis sont d'accord pour estimer que l'élaboration d'un programme commun de majorité et de gouvernement entre les partis de gauche reste le meilleur moyen de renforcer le courant d'unité populaire et d'instaurer une démocratie

répondant aux intérêts des travailleurs et de la Nation.

Les deux partis poursuivront, après les élections législatives, les travaux qu'ils ont déjà commencés afin de surmonter les divergences qui subsistent, et de dégager les grandes lignes de leur contribution au programme commun de toute la gauche. □

Résolution du CPN

Le Comité Politique National a approuvé le texte du communiqué commun établi par les délégations du P.C. et du P.S.U. — Il a attaché une importance particulière à l'engagement qui a été pris par les deux Partis de poursuivre les travaux qu'ils ont entrepris « afin de surmonter les divergences qui subsistent et de dégager les grandes lignes de leur contribution au programme commun de la Gauche ».

Le C.P.N. a examiné l'état actuel des conversations engagées avec la F.G.D.S. — Il a approuvé le projet de déclaration politique rédigé par

les deux délégations, ainsi que les dernières propositions faites par les représentants du P.S.U. sur le plan électoral. Il estime que ces propositions devraient permettre d'aboutir à un accord qui faciliterait grandement l'action de la Gauche dans la bataille en cours.

Dans cette bataille, le P.S.U. mènera sa propre campagne en faveur des propositions politiques qu'il n'a cessé de faire pour réaliser l'unité de la Gauche autour d'un véritable programme d'alternative socialiste au régime gaulliste. □

RESOLUTION : votée par 39 voix, contre 8 et 3 abstentions.

Congolisation de l'U.M.H.K.

Bien que les négociations fussent engagées depuis trois mois, l'affaire de l'Union Minière du Haut-Katanga a éclaté véritablement le 24 décembre dernier avec un discours du lieutenant-général Mobutu, Président de la République Démocratique du Congo (Kinshasa, ex-Léopoldville). En effet, devant le refus de la société belge de transférer son siège au Congo, l'Etat congolais s'appropriait la majorité des parts de l'Union Minière, soit 55 % (contre 17,5 % auparavant) et laissait les 15 % détenus dans l'ancienne société par la Tanganyika Concessions Ltd représentant les intérêts britanniques. Mobutu déclarait vouloir en finir avec « le Congo de papa » déformant ainsi un slogan qui a eu un moment sa mode, et se souvenant de l'opération sur la Compagnie de Suez dix ans plus tôt, il affirmait qu'il ne s'agissait pas d'une nationalisation, mais « d'une congolisation ». L'épreuve de force était alors engagée entre le jeune gouvernement et la puissante Union Minière qui a célébré ses soixante ans l'an passé.

L'U.M.H.K. est (on l'a souvent dit) un Etat dans l'Etat. Elle alimente plus de la moitié des ressources du budget congolais et fait entrer 70 % de devises dans les caisses de Kinshasa ; troisième producteur de cuivre du monde, premier producteur de cobalt, elle fournit également quantité de produits non négligeables, tels le cadmium, l'uranium, les métaux précieux (or), et la presque totalité du radium utilisé dans le monde. Il s'agit bien de la société type du Congo colonial. On se souvient de son rôle pendant la sécession katangaise de Tschombé (Monsieur Tiroir-Caisse...) et il est certain que l'Union Minière n'a pas su et ne veut pas s'adapter au Congo nouvellement indépendant qui serait cependant inexistant, privé des richesses de sa province du Katanga. D'où la signification du geste de Mobutu, accompagné d'autre part d'une réforme administrative qui tend à unifier le pays. L'enjeu est important, en effet, Moïse Tschombé est à Madrid, les « affreux » sont aux frontières, cantonnés en Mozambique et en Angola et l'Union Minière verrait d'un bon œil le retour de son fidèle serviteur Tschombé et une nouvelle sécession. Il fallait donc neutraliser ce géant — l'U.M.H.K. — qui pèse vraiment trop dans la balance politique congolaise.

Depuis le 1^{er} janvier, date officielle à laquelle la Société Générale Congolaise de Minerai, remplaçait l'Union Minière, bien des événements sont intervenus. A Bruxelles, l'Union Minière tient bon (ses actions remontent même en Bourse), refuse toujours de transférer son siège, parle de « spoliation », de violation de l'accord de février 1965

(signé par Tschombé !), refuse encore de payer le montant des avoirs de l'Union Minière hors du Congo, soit quelque 750.000.000 de francs français. Bref, la bataille juridique est engagée et les déclarations fusent maintenant journellement, aussi bien de Bruxelles, que de Kinshasa.

Des arguments plus frappants feront réfléchir les deux parties. D'une part, l'arrêt des exportations de cuivre décidé par le Congo (et cet arrêt est d'autant plus important qu'un autre pays, gros producteur, le Chili, est en proie à des troubles) d'autre part, le départ probable de 1.500 techniciens belges du Katanga, qui font travailler plus de 22.000 personnes et pourrait réduire à une misère encore plus grande, plus de 100.000 personnes.

La carte jouée par Mobutu est donc d'importance pour son Gouvernement, elle l'est aussi pour le Congo tout entier. La question est de savoir maintenant ce que veut faire l'Union Minière et quelles sont les puissances qui vont soutenir le régime Mobutu, installé il y a guère plus d'un an par les Américains. L'année 1967 mettra-t-elle fin, comme le disait Mobutu dans son discours du 24 décembre « à la situation cruciale et paradoxale d'un Etat extrêmement riche, dont les citoyens sont extrêmement pauvres » ?

Munich... Alger... Brive...

Le 7 janvier se sont tenues à Brive des Assises Régionales de la F.G.D.S., sous la présidence de François Mitterrand.

Le choix de Brive comme lieu de cette manifestation semble clair. La lutte y sera chaude pour les élections législatives. Face à M. Charbonnel, député sortant U.N.R. et secrétaire d'Etat à la Coopération, la F.G.D.S. présente Roland Dumas, avocat parisien et membre de son comité exécutif. François Mitterrand éprouve, paraît-il, pour lui, une sollicitude toute particulière et est décidé à tout pour tenter de le faire élire. C'est une première réponse à la question initialement posée.

Il en est une autre. Les 21 et 22 janvier, suite logique du Colloque de Grenoble, se tiendra à Brive un Colloque régional sur le sous-développement du Centre-Ouest. Il ne convenait donc pas à la F.G.D.S. de laisser aux « gêneurs » que nous sommes le monopole d'une manifestation publique d'une telle importance. C'est la deuxième réponse.

Il est par ailleurs curieux de constater que l'U.N.R. elle-même s'inquiète de ces initiatives de l'opposition. Elle vient d'annoncer la tenue prochaine d'un Colloque sur l'industrialisation.



A.D.N.P.

Robert Lacoste : Et si c'était à refaire...

D'aucuns prétendaient que Brive avait vocation de ville de Congrès, l'actualité pré-électorale semble leur donner raison !

Inconscience, manœuvre ou cynisme ?

Nul n'aura cependant songé à nier à la F.G.D.S. le droit de se réunir à Brive. Mais la surprise a été grande quand on a pu lire dans la presse locale du 5 janvier que participeraient à ces Assises et y présenteraient des rapports, Robert Lacoste et Georges Bonnet. Pourquoi pas ? direz-vous. Ils sont membres à part entière de la F.G.D.S. puisque S.F.I.O. et radical. Ce sont d'autre part des personnalités de poids : anciens ministres, députés sortants de la Dordogne et candidats. Alors, tout plaide pour qu'ils jouent un rôle de premier plan. Inconscience. En fait, ces Assises se présentent plutôt comme une parade de candidats : il n'y manque que la musique ! Et si la présence de Robert Lacoste peut drainer au profit de Roland Dumas quelques voix de « pieds noirs », nombreux à Brive, pourquoi ne pas lui confier un rôle de vedette ? Si Georges Bonnet peut rassurer un certain électorat de droite inquiet de l'appartenance de Roland Dumas à la Convention des Institutions Républicaines, pourquoi ne pas l'associer à Robert Lacoste ? C'est à droite que le candidat F.G.D.S. local croit trouver son salut !

Mais la gauche y trouve-t-elle son compte ? C'est un affront qui lui est fait. La participation de ces deux personnages à cette manifestation est une véritable provocation et ne peut réveiller chez les gens sincères que la rancœur que Robert Lacoste a fait naître par sa politique algérienne. Est-ce avec des hommes de cette qualité que la F.G.D.S. pense œuvrer pour l'unité de la gauche ? Pense-t-elle qu'ils y aient un rôle à jouer ? Nous ne l'aurions pas cru, si elle ne venait aujourd'hui apporter une réponse assez claire.

L'honneur de la gauche et celui de Brive ont été bafoués. L'homme de Munich et l'homme d'Alger ne doivent pas devenir les hommes de Brive.

La gauche du « Canard »

Sous le titre « La grande peur des gauches », un certain Théophraste Muret se déchaîne dans *Le Canard Enchaîné* contre la gauche nouvelle et le P.S.U.

Pour cet aimable personnage, comment peut-on oser émettre des réserves sur l'accord P.C.F. - F.G.D.S. et ne pas le trouver parfait ? Et de mettre dans le même sac Jean-Jacques Servan-Schreiber qui a critiqué l'accord au nom d'une ligne centriste et Maurice Duverger qui, dans *Le Nouvel Observateur*, a défendu l'accord — tout en signalant ses imperfections — contre le club Jean-Moulin.

Quant au Colloque de Grenoble, il aurait été monté par dépit, selon *Le Canard*, à la suite du succès de Mitterrand à l'élection présidentielle. Il paraît même qu'on y aurait soutenu des thèses néo-capitalistes peu différentes de celles de Debré, lequel s'est toujours déclaré — comme chacun sait — en accord avec Mendès France et préoccupé des résistances que pouvait offrir le capitalisme à une expérience socialiste dans un pays industriellement avancé. En bref, la gauche aurait peur « de voir les siens revenir au pouvoir ».

Comme vous y allez, confrère ! La vieille gauche n'est-elle pour rien dans l'avènement du gaullisme ? Peut-on lui accorder une totale confiance pour renverser le régime ? pour conquérir durablement le pouvoir (ce qu'elle n'a jamais su réaliser dans le passé) ? La gauche n'a-t-elle pas aussi ses conservateurs qui rêvent à la République d'antan (très idéalisée) au lieu de s'attacher à comprendre leur époque ?

Aussi bien les accords du P.S.U. avec le P.C.F. et la F.G.D.S. constituent la meilleure réponse aux insinuations du sympathique organe de la gauche de papa.

Congrès du M.C.A.A.

Le 3^e Congrès National du Mouvement Contre l'Armement Atomique (M.C.A.A.) se déroulera samedi et dimanche au Musée Social à Paris. Les moyens d'action pour la paix au Vietnam, la lutte contre la force de frappe française seront notamment au centre des débats.

M. Josué de Castro, le Professeur Kastler, prix Nobel de physique, M. Jean Rostand, de l'Académie Française, prendront la parole.

Congrès du P.C.F.

Une nouvelle tonalité

Christian Guerche

Rien n'aura été épargné par la direction du parti communiste pour donner à travers son congrès, une image nouvelle du P.C.F.

Une salle de congrès, décorée dans son esprit systématiquement moderne, sans les portraits et les calicots habituels. Des discours et des rapports beaucoup plus brefs que par le passé, leurs auteurs essayant de ne pas recourir à la rhétorique habituelle, sans ou presque, les citations de rigueur. Une exposition de peinture dans les couloirs et les salles annexes, remplaçant le cortège habituel des cadeaux aux dirigeants. Pas de pluie de confetti lors de l'annonce de l'élection des dirigeants.

Bref un changement notoire dans les formes, et le souci — auquel toute la presse a été sensible — de faciliter les contacts, s'ouvrir à l'information, et d'entrer dans le jeu de celle-ci. Le P.C.F. découvre à son tour les avantages des relations publiques, des sondages et du marketing contemporains. Il en tire assez rapidement les conclusions, et en tirera sans doute d'autres. On se souvient, par exemple, que la transformation de « L'Humanité Dimanche » et de sa formule a été précédée d'un sondage de l'I.F.O.P., et que c'est en application d'un certain nombre d'indications de cette enquête, que le journal a vu augmenter son tirage.

Il ne s'agit bien entendu ici pas seulement de technique. Le souci est également politique, et tend à répondre à ceux, qui trop facilement, ne parlent que de la sclérose du P.C., sans tenir compte de certains changements.

Mais il reste à savoir, quel est le sens de ces changements, et sur quelles analyses il repose. A cet égard, le congrès s'il apporte des précisions, confirme pour l'essentiel, les observations qui avaient été enregistrées précédemment.

Si le congrès a unanimement approuvé l'accord avec la F.G.D.S., l'accent essentiel a été mis sur la nécessité d'obtenir le maximum de voix au premier tour. Il est incontestable que la position de Waldeck Rochet, apparaît plus solide à l'issue du congrès. Mais, il est tout aussi évident, que le pari de ceux qui l'ont soutenu sans réserve, comme de ceux qui n'approuvaient pas la politique d'ouverture (allusion entendue à plusieurs reprises dans divers discours), se joue sur les résultats des législatives.

Les uns et les autres, entendent en tirer les conclusions. Les résultats du scrutin de mars seront étudiés à la loupe carrefour Châteaudun.

Ce compromis portant sur la politique unitaire, s'accompagnant évidemment, d'un compromis général sur les thèses politiques du P.C.F., et sur son attitude relative aux pro-

blèmes qui se posent au mouvement communiste international. On en voudra pour preuve le rapport d'Etienne Fajon.

Une ligne qui se veut équilibrée.

En effet dans l'acceptation ou le reflet des amendements on arrive à cerner tous les termes de l'accord intérieur.

1° La condamnation des dirigeants chinois est ferme et sans réplique. On pouvait s'y attendre. Comme on pouvait prévoir qu'aucune voix ne se manifesterait au congrès en leur faveur. Le soin pris cependant par Etienne Fajon, de condamner toute attitude « conciliatrice », prouve néanmoins qu'un certain flottement a dû se produire, au moins en quelques endroits.

De même, on note que le P.C.F., reste en pointe en ce qui concerne la convocation d'une conférence internationale, proposée par le P.C.U.S. Malgré le discours de Luigi Longo, secrétaire général du P.C. italien, malgré le silence obstiné du délégué roumain, les communistes français ont définitivement accepté les risques de la rupture avec le P.C. chinois.

2° Deux nuances importantes ont été apportées à l'appréciation du régime gaulliste.

Sur le plan de la politique extérieure, le bureau politique n'entend pas revenir sur les appréciations concernant les aspects « positifs » de cette politique. Les amendements tendant à charger les aspects négatifs ont été rejetés.

Novation plus significative, sur le plan économique et social, les remarques d'Etienne Fajon, rendent un son inédit. S'opposant à plusieurs délégués, qui assombrissaient exagérément l'évaluation, Etienne Fajon a déclaré : « Il importe de ne pas noircir le tableau au-delà d'une réalité déjà suffisamment sombre pour les travailleurs et de ne pas suggérer que l'économie nationale est en état de récession ou de crise, alors que le taux moyen de croissance de la production industrielle est relativement important. Dans ce domaine comme en tous autres, gardons-nous des exagérations qui pourraient conduire à des mots d'ordres erronés ».

En définitive, la prudence paraît de mise, et la ligne adoptée, est « centriste » par rapport au P.C. ; ce terme étant ici conçu en termes intérieurs.

Le renouvellement des effectifs.

Un autre rapport a retenu l'intérêt des congressistes et des observateurs. Celui de Georges Marchais.

Deux thèmes marquants, celui de l'augmentation des effectifs, et celui de leur renouvellement.



Un décor étudié.

A.D.N.P.

Après avoir signalé que la trésorerie nationale avait délivré 425.800 cartes et que le nombre des membres du parti avait augmenté de 50.000 depuis le congrès de 1961 (époque des basses eaux), Georges Marchais a beaucoup insisté sur le rajeunissement du parti.

Rajeunissement de deux sortes :
— l'âge des adhérents : moins de vingt-cinq ans 9,4 % ; de vingt-six à quarante ans 33,1 % ; de quarante-et-un à soixante ans 40,2 % ; au-dessus de soixante-et-un ans 17,3 % ;
— la date d'adhésion au parti : adhérents d'avant-guerre 12,9 % ; pendant la guerre 3,1 % ; de la Libération à 1947 19,4 % ; de 1948 à 1958 22,5 % ; de 1959 à 1966 42,1 %.

Ces derniers chiffres sont parlants. S'ils expriment un rajeunissement, ils manifestent en même temps, que l'immense partie de la génération de la Résistance, et de Libération,

après avoir rejoint en masse le P.C.F., l'a quitté dans les mêmes proportions.

D'autre part, si l'on compare les chiffres avancés au congrès, avec ceux fournis en d'autres occasions par le même Georges Marchais sur le nombre d'adhésions, il est évident que le parti communiste, devient à son tour un « parti passoire », phénomène qu'on ne lui attribuait pas en général.

Ces remarques n'en sont pas moins intéressantes, elles témoignent de la franchise des propos de Georges Marchais, qui participe d'une démarche nouvelle chez les dirigeants communistes.

Quelque chose bouge donc bien au P.C.F. Les mois à venir confirmeront, s'il s'agit de mutations profondes, ou d'une simple « mise dans le vent ». □

L'aérotrain et le paysan de Paris

Le J.O. du 3 janvier publiait plusieurs textes autorisant les procédures d'expropriation préalables en vue de la construction des voies destinées à supporter le futur aérotrain.

En prenant connaissance du J.O. l'un de nos lecteurs, élève à l'École d'Agriculture, a eu une réaction très vive.

Ainsi j'apprends qu'il existait une procédure d'urgence d'expropriation.

Que n'a-t-elle joué jusqu'ici pour un aménagement démocratique du territoire !

Mais en l'occurrence les expropriés ne retireront aucun profit de l'affaire. En effet, les aérotrains, à 400 km/h, ne sont pas prévus en tant qu'omnibus et n'intéressent nullement les régions traversées.

Fils de cultivateurs, j'aurais très

bien vu un remembrement de nos terres au profit d'une route tracée au long de la voie ferrée de ma région. Pourquoi ? Parce que les industriels réclament à cor et à cri un moyen de communication et de transport pour leur matériel et leurs produits, condition sine qua non de décentralisation.

Pourquoi encore ? Parce que chaque municipalité pourrait réserver une zone de terrain propre à l'industrialisation ;

Parce que le paysan et surtout les femmes trouveraient des emplois mixtes qui supporteraient le demi-emploi en cas de récession passagère, plutôt que le chômage, impossible au budget dans une grande ville.

Pourquoi ? Encore parce que le monde actuel ne s'aperçoit pas qu'il confond les moyens et les buts de la vie : on n'a plus à gagner son pain, mais son déplacement autonome et une foule de frais annexes et subalternes qui dénaturent la vie.

Le véritable progrès, ce n'est pas celui qui détruit la nature, c'est celui qui la soutient. Le vrai problème c'est que l'argent ne sert pas à la vie mais à payer l'irrationnel. □

Y. LE GALL.

Enquête

Le gâchis des jeunes

Bernard Sizaïre

Traditionnellement, les classes de F.E.P. assurent l'éducation des élèves qui, à la fin du Cours Moyen, ne peuvent entrer en 6^e. Agés de 12 à 14 ans, ils préparent théoriquement le Certificat d'Études, le concours d'entrée dans un collège d'enseignement technique ou commercial ou une école d'apprentissage.

*Peu doué
pour les études abstraites*

Dans l'école de la banlieue Nord où nous nous sommes rendus, il y a trois classes de F.E.P., comprenant chacune de 30 à 35 élèves. Nous avons obtenu des renseignements précis sur 71 d'entre eux.

L'élève de F.E.P. est un enfant peu doué pour les études spéculatives, mais qu'une justice immanente n'a pas forcément doté, en contrepartie, de larges capacités manuelles.

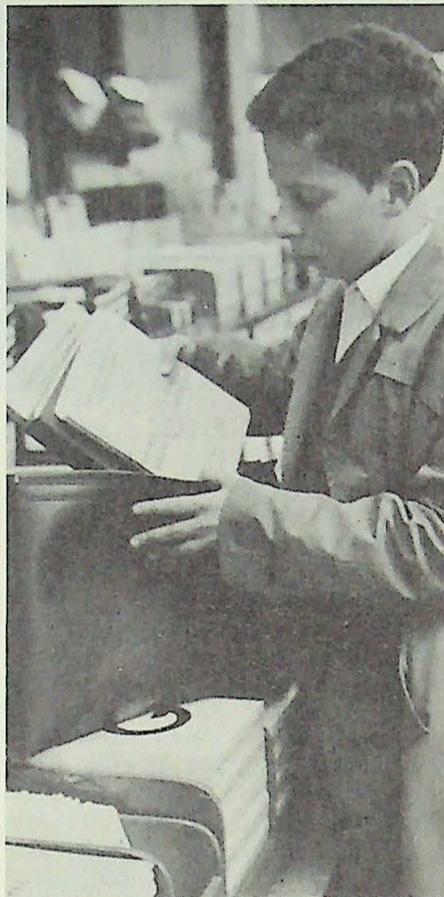
Il a le complexe du cancre, relégué au fond et à la queue de la classe, négligé par des maîtres surchargés, rebuté par des difficultés que l'enseignement traditionnel ne lui permet pas toujours de surmonter. Il éprouve généralement un sentiment de saturation à l'égard de l'école. Chacun reconnaît qu'il pourrait être souvent récupéré par un enseignement mieux adapté à ses besoins depuis son jeune âge.

Sur 134 élèves de Cours préparatoires (6 à 7 ans), 58 ont dépassé l'âge normal (soit 43 %), 23 ont 2 à 4 ans de retard. Comme on ne peut pas laisser des élèves de 14 ans avec des bambins, ils sauteront brusquement plusieurs classes pour finir leurs jours dans les F.E.P.

*Origine professionnelle
des parents*

Les parents de ces enfants se caractérisent-ils par leur appartenance à un milieu professionnel déterminé ? Sur 71 cas envisagés, on ne trouve aucune profession libérale ou intellectuelle (sauf 1 aide-chimiste). Mais on compte :

- 15 manœuvres ou O.S. ;
- 14 chauffeurs-livreurs ;
- 5 petits fonctionnaires (facteurs, agents de police, employés communaux) ;
- 3 employés de commerce (aucun patron) ;
- 7 professions n'exigeant pas de qualification particulière (concierge,



Agi p

Il végétera au profit du néo-capitalisme.

chauffeur de chaudière, garçon de café, égouttier, éboueur, docker, charbonnier).

Les 26 autres appartiennent à une classe ouvrière professionnellement plus évoluée. On peut donc dire que moins de la moitié des parents possède une réelle qualification professionnelle. Notons que moins de la moitié des mères travaillent.

« J'ai huit frères et sœurs... »

Les conditions de logement ayant généralement une influence sur le comportement scolaire des enfants, nous avons constaté que, sans être bonnes, elles n'étaient ni catastrophiques, ni plus mauvaises que celles des élèves des autres classes (1,8 personne par pièce d'habitation). Il faut cependant déplorer une minorité de très mal logés (9 à 10 personnes pour 3 pièces) qui a du mal à se maintenir dans la moyenne de classes à faible niveau.

Les conditions acceptables des autres s'expliquent par l'implantation de l'école au centre d'un ensemble récent de H.L.M.

*Des familles pléthoriques
et déséquilibrées*

Combien y a-t-il d'enfants par famille ?

Nous avons tenté de calculer des moyennes et de les comparer, au risque inévitable de faire sourire en jouant sur des centièmes d'enfants.

Tandis que la moyenne nationale est de 2,40 enfants par famille, celle de l'ensemble des classes de F.E.P. est de 5,01, soit plus du double de la moyenne nationale. La comparaison classe par classe, de la plus forte à la plus faible, révéla l'accroissement suivant :

3,96 - 5,45 - 5,63

En situant à 4 enfants le seuil de la famille nombreuse, on en trouve 61 sur 92, soit 66 %. Par classe de la plus forte à la plus faible, nous obtenons l'accroissement suivant, également très significatif :

17 - 22 - 22

Sur le plan de l'équilibre familial, plus du tiers des enfants (33) vit dans un foyer désuni : parents divorcés ou séparés, décès d'un des conjoints, père inconnu, etc.

En conclusion, dans notre école, l'élève de F.E.P. se caractérise globalement comme issu d'une famille ouvrière de médiocre qualification professionnelle. Si ses problèmes de logement sont rarement dramatiques, la densité familiale croît en proportion inverse des résultats scolaires. Enfin il est souvent victime d'un grave déséquilibre familial.

Après l'école

Le bilan des F.E.P. n'est pas entièrement négatif. On y a même opéré des redressements spectaculaires dont la réussite plaide en faveur de la création de classes de perfectionnement ou de réadaptation à tous les niveaux scolaires. Cependant, une étude de l'orientation des élèves à la fin de la F.E.P. donne les résultats suivants :

	1964	1965
Apprentissage artisanal, industriel ou commercial	17	16
Autres activités salariées.	2	
Dans la famille	9	
Orientation inconnue	3	4
(parfois maisons de redressement)		
Ecole (technique, commerciale ou F.E.O. (1) ...	13	20
(dont 4 en F.E.O.)		

Ajoutons qu'en 1965 huit enfants ont quitté l'école avant le Cours moyen, deux au Cours moyen et trente-quatre en F.E.P. Il y a donc dix enfants qui n'ont pas bénéficié d'une scolarité complète.

En dehors de ceux qui aboutissent à l'impasse de la F.E.O., les élèves qui réussissent à l'examen d'entrée dans une école technique ou commerciale ont des chances raisonnables

d'apprendre un métier, leur pourcentage diminue d'ailleurs régulièrement. Pour les autres, il ne reste que le travail direct ou la rue.

*Apprentissage
ou exploitation directe*

Les pré-adolescents qui entrent directement dans la vie active s'orientent d'une manière empirique. Les plus favorisés bénéficient d'un contrat d'apprentissage aux termes duquel ils consacreront pendant trois ans une partie de leur activité à la préparation d'un C.A.P. Bien des jeunes gens, avec l'accord de leurs parents, refuseront ce contrat d'apprentissage qui constitue un manque à gagner provisoire, l'apprenti recevant rarement un salaire supérieur à 200 F par mois. Les employeurs sont souvent défavorables à ce contrat.

Les autres chercheront à se placer en utilisant les relations familiales auxquelles les employeurs éventuels font miroiter des propositions financières intéressantes pour des garçons de 14 ans, mais qui n'évolueront ni à 17 ni à 25 ans. Nous avons appris qu'en cinq mois quatre élèves avaient travaillé dans deux ou trois entreprises. Les « métiers » qui reviennent les plus souvent sont ceux de livreurs, emballeurs, coursiers, ferrailleurs. Précisons enfin que ces jeunes travailleurs sont victimes d'un abattement d'âge de 40 % du S.M.I.G. (14 à 15 ans), progressivement dégressif.

Les fantassins du capitalisme

Il serait imprudent de généraliser le résultat de nos observations. On peut en effet penser que l'origine sociale et l'orientation des élèves de F.E.P. de Neuilly est quelque peu différente. Il serait cependant intéressant de les connaître. Mais nous devons être persuadés que la moitié des élèves qui aboutissent dans les F.E.P. constituent l'essentiel de ces adolescents qui entreront dans la vie active sans avoir été préparés à un métier. Ce sont les « va-nu-pieds » de la fameuse armée de réserve du capitalisme.

Cette issue est inacceptable, socialement et économiquement puisque le V^e Plan lui-même ne prévoit pas plus de 25 % de jeunes dépourvus de formation professionnelle. Le déchet actuel constitue un attentat à la dignité de ces enfants et un gaspillage d'énergie préjudiciable, à un moment ou à un autre, à l'ensemble de notre économie, quelles qu'en soient les structures. Il y a dans la Seine plusieurs dizaines de milliers d'élèves en F.E.P. Seule une réforme fondamentale de l'école et de la société permettra de résoudre leurs cas. □

(1) Fin d'Études Orientées qui reprend la majeure partie du programme de F.E.P. et n'a pas d'autre résultat que de retarder l'échéance d'un an. C'est une classe de redoublement.

Collectivités locales

La création des communautés urbaines

Michel Guenao

L'indépendance des collectivités locales est un thème traditionnel de la vie politique française. Ce thème est devenu également un des éléments de l'opposition au régime.

Si la politique du pouvoir à l'égard des collectivités locales n'a pas été marquée par des remises en cause brutales, elle a constamment contribué à diminuer la réalité de leur autonomie.

Dans la recherche d'un programme commun de la gauche, une convergence existe dans la critique de cet aspect de la politique actuelle.

Mais encore faudrait-il que le thème de l'indépendance des collectivités locales ne devienne pas, comme par exemple celui du maintien du Sénat, un facteur d'immobilisme.

Chacun sait que la structure communale française n'est pas satisfaisante, qu'en particulier le morcellement de nombreuses agglomérations urbaines s'oppose à une politique d'urbanisme cohérente, crée des injustices dans la répartition des équipements et de leur financement et rend parfois vide de sens l'exercice de la démocratie locale.

C'est en tenant compte de ces perspectives que la loi sur les communautés urbaines qui vient d'être publiée au *Journal officiel* du 4 janvier doit être examinée.

Qu'est-ce qu'une communauté urbaine ?

Juridiquement, il s'agit d'un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière qui exerce certaines des compétences jusque là détenues par les communes qui la composent.

La loi a un double effet : d'une part elle prévoit la possibilité pour toutes les communes composant une agglomération de plus de 50.000 habitants de se constituer volontairement en communautés urbaines ; d'autre part elle décide de créer autoritairement quatre communautés urbaines pour les agglomérations de Lille-Roubaix-Tourcoing, Strasbourg, Lyon et Bordeaux.

Les compétences

Les compétences les plus importantes des communes et qui concernent l'urbanisme et le logement, la construction et la gestion de lycées et collèges, les transports urbains de voyageurs, la voirie, la lutte contre l'incendie, l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, l'assainissement, etc., sont transférées d'office à la communauté urbaine. D'autres transferts peuvent être décidés par le Conseil qui administrera la communauté urbaine (équipement culturel, sanitaire et sportif essentiellement).

Le résultat de ces transferts est de laisser très peu de choses à la commune, « cellule de base de la démocratie » : les compétences transférables facultativement mentionnées ci-dessus, l'état civil, les services d'aide sociale, l'éclairage public et... les listes électorales.

Le Conseil

Les communautés urbaines qui auront donc une compétence très générale sur les problèmes de l'agglomération seront administrées par un Conseil qui ne sera pas élu directement mais composé de délégués désignés par les communes membres et comprenant de 50 à 90 membres.

La répartition des sièges entre les communes, si les conseils municipaux ne se mettent pas d'accord entre eux, se fera proportionnellement à la population ce qui aboutit parfois à donner la majorité à une seule commune (par exemple Lyon) et plus généralement à éliminer les petites communes du Conseil. Toutes les communes n'ayant pas une population suffisante pour avoir un délégué se groupent entre elles pour désigner les représentants auxquels leur population additionnée leur donne droit.

Les ressources

La communauté percevra directement, comme actuellement les communes, des centimes additionnels avec 4 contributions directes (patente, contributions foncières, contribution mobilière). Elle disposera de plusieurs autres ressources fiscales, mais d'importance assez minime ainsi que des taxes représentant le paiement des services rendus. Elle pourra, enfin, lancer des emprunts.

Le transfert de compétences va donc s'accompagner d'un transfert de ressources qui doit permettre une meilleure péréquation des charges entre tous les contribuables de l'agglomération.

Il s'agit donc, on le voit, d'un texte très important puisqu'il crée une formule neuve de regroupement des communes dans les agglomérations urbaines, beaucoup plus radicale que les syndicats intercommunaux ou les districts urbains.

La loi propose donc une solution précise aux communes des grandes agglomérations qui voudront surmonter les obstacles opposés par une structure communale dépassée à une politique d'expansion urbaine volontariste.

En même temps, dans le but d'accélérer la constitution de métropoles régionales destinées à équilibrer le développement excessif de Paris, elle institue des communautés dans les 4 métropoles où le morcellement communal crée le plus de difficultés.

Cette politique correspond à une nécessité aussi bien sur le plan des problèmes techniques posés par la croissance urbaine que sur celui de la vie politique et économique des grandes cités.

La loi sur les communautés urbaines tente donc d'apporter une réponse à un problème dont la solution est vitale aussi bien pour chacune des agglomérations concernées que pour l'équilibre régional de la France. Elle était donc attendue avec un préjugé favorable. Elle n'est cependant pas satisfaisante et laisse sans réponse trois questions fondamentales.

Technocratie ?

L'une des critiques à adresser au projet gouvernemental concerne le caractère technocratique de celui-ci.

Le projet gouvernemental apparaît technocratique dans son inspiration : il s'agit pour le gouvernement de résoudre un problème technique de coordination dans l'implantation et la gestion des équipements urbains et de faciliter l'exercice de la tutelle de l'administration sur les communes en la concentrant sur l'action de la seule communauté.

Les conditions d'élaboration du projet sont également significatives des tendances technocratiques du régime. C'est sur la seule base des travaux d'une commission composée de hauts fonctionnaires et présidée par un ancien préfet, M. Paire, et sans aucune consultation d'un seul maire ou élu d'une grande ville (M. Chaban-Delmas n'a été mis au courant que lors de la présentation publique du projet), que l'administration a préparé son projet de loi.

Le contenu même du texte peut dans bien de ses aspects être qualifié de technocratique, par la rigidité de ses dispositions, le renvoi de nombreuses décisions à des décrets gouvernementaux sans consultation des intéressés, le caractère autoritaire de la formule, etc.

La discussion du projet au Parlement, si elle n'a pas modifié les orientations fondamentales du texte, en a cependant libéralisé certains aspects en gommant des paragraphes les plus autoritaristes et les plus provocants pour les élus locaux.

Outre cette critique de l'esprit du texte, il faut également mettre en lumière l'absence de réponses données à trois questions fondamentales concernant le financement et les pouvoirs des communautés et l'exercice de la démocratie au niveau local.

— *Les ressources des communautés urbaines* ne seront pas suffisantes pour leur permettre d'agir avec une certaine liberté et de manière cohérente. La mauvaise adaptation de la fiscalité locale aux capacités contributives de l'agglomération suscite des injustices et crée un blocage dans le rendement de l'impôt.

La mise à la disposition des communautés des impôts traditionnels, s'ajoutant à ceux perçus par les communes, globalement pose un problème d'insuffisance des moyens financiers et à l'intérieur de chaque

communauté crée des problèmes complexes de répartition de la charge fiscale.

La réforme promise pour 1967 ou 1968 par M. Debré est trop timide pour modifier réellement la situation.

Il n'y aura d'ailleurs pas de solution tant que ne sera pas mis à la disposition des communes et communautés, un impôt foncier à l'assiette très large et donc au rendement important. Les impôts locaux directs ne devraient plus être liés à de vieux impôts dépassés mais à l'impôt général sur le revenu réformé.

— Il est à craindre que la création des communautés ne se traduise pas par un allègement de la tutelle préfectorale et de l'administration centrale, au contraire. La concentration des attributions essentielles des communes au niveau de la communauté ne va pas se traduire par une augmentation des pouvoirs et de l'autonomie des responsables locaux élus. Ainsi les agences d'urbanisme qui vont jouer un rôle fondamental pour les problèmes de développement urbain dépendront de l'administration centrale et non des communautés.

Le risque existe également que les services administratifs de la communauté, en raison de leur lourdeur, d'un contrôle insuffisant du Conseil, dont les membres resteront avant tout les élus d'une commune, deviennent un instrument entre les mains de la Préfecture.

— Enfin, le problème de la démocratie locale n'a pas été sérieusement abordé. Un déséquilibre grave est créé entre le point d'application de la souveraineté populaire, la commune dépossédée de ses attributions les plus dynamiques, et le lieu d'exercice du pouvoir local, le conseil de communauté et son bureau. Il est donc nécessaire d'envisager l'élection au suffrage universel du conseil de communauté, malgré le risque que cela présente d'accélérer la perte de substance de la vie communale traditionnelle. Mais il est par ailleurs vital que les décisions intéressant la grande ville, qui seront élaborées à leur niveau réel par le conseil de communauté, puissent également être discutées à ce niveau par tous les citoyens concernés.

La participation des citoyens assurée ainsi au niveau de l'agglomération doit également être organisée au niveau de l'unité de voisinage, c'est-à-dire du quartier, dans le cas où la commune traditionnelle est de trop grande taille.

La loi sur les communautés urbaines montre que la politique gaulliste peut être capable de faire des aménagements institutionnels utiles mais qu'elle est profondément incapable de deux choses :

— d'envisager les problèmes d'une gestion démocratique de ces institutions ;

— d'entamer des réformes de caractère économique et financier qui conditionnent la réalisation de ces modifications institutionnelles mais qui mettent en cause plus profondément le système économique et social actuel. □

□ Pierre Naville candidat

Notre camarade Pierre Naville, membre du Comité Politique National, Directeur scientifique au Centre National de la Recherche Scientifique, sera le candidat de notre Parti, dans la 17^e circonscription de Paris (15^e arrondissement Saint-Lambert).

Rappelons les chiffres de cette circonscription en 1962 :

P.C.F. : 8.010 voix, 20,96 % ;
P.S.U. : 4.373 voix, 11,44 % ;
Indépendant : 6.829 voix, 17,86 % ;

U.N.R. : 19.009 voix, 49,73 %.

Le candidat de l'U.N.R. est, tout comme en 1962, le ministre des P.T.T., Jacques Marette.



Elie Kagan

□ Réunions régionales d'organisation de la campagne

Dans les semaines à venir les réunions suivantes seront tenues, afin de mettre en place notre campagne électorale :

1. — NORD : Nord - Pas-de-Calais - Somme - Oise - Aisne. *Samedi 14 janvier à Amiens* avec Marc Heurgon, Pierre Beregovoy, Gérard Potez et Blincau.

2. — NORMANDIE : Seine-Maritime - Eure - Calvados - Manche. *Dimanche 15 janvier à Evreux* avec Harris Puisais, Jean Arthuys, Claude Dubois et Leroux.

3. — OUEST : Côtes-du-Nord - Finistère - Morbihan - Loire-Atlantique - Ille-et-Vilaine - Sarthe - Maine-et-Loire - Vendée. *Dimanche 29 janvier à Rennes*, avec Jean Poperen, Michel Rocard, Claude Dubois et Renouf.

4. CENTRE : Eure-et-Loir - Indre-et-Loire - Indre - Loir-et-Cher - Cher - Loiret - Yonne - Nièvre. *Samedi 21 janvier à Orléans* avec Jean Poperen, Jean Arthuys, Claude Dubois et Jean Lartigau.

5. — NORD-EST : Ardennes - Marne - Haute-Marne - Moselle - Meurthe-et-Moselle - Vosges - Belfort - Doubs - Haute-Saône - Haut-Rhin - Bas-Rhin. *Dimanche 22 janvier à Nancy* avec Marc Heurgon, Claude Bourdet, Jean Petit et Gérard Rouffeteau.

6. — CENTRE-OUEST : Charente-Maritime - Charente - Creuse - Haute-Vienne - Vienne - Cantal - Dordogne - Corrèze - Lot. *Dimanche 29 janvier à Limoges* avec Pierre Beregovoy, Claude Bourdet, Jean Petit et Buisson.

7. — SUD-OUEST : Gironde - Lot-et-Garonne - Tarn-et-Garonne - Gers - Haute-Garonne - Basses-Pyrénées - Hautes-Pyrénées - Ariège - Tarn - Aveyron. *Dimanche 29 janvier à Toulouse* avec Marc

Heurgon, Jean Arthuys, Michel Potez et Alexandre Montariol.

8. — MIDI : Aube - Pyrénées Orientales - Hérault - Gard - Bouches-du-Rhône - Var - Vaucluse - Alpes - Maritimes - Basses-Alpes. *Samedi 28 janvier à Nîmes* avec Gilles Martinet, Marc Heurgon, Gérard Potez et Jacques Compère.

9 et 10. — ALPES et LOIRE-RHÔNE : Ardèche - Drôme, Hautes-Alpes - Isère - Savoie - Haute-Savoie - Puy-de-Dôme - Allier - Haute-Loire - Loire - Rhône - Saône-et-Loire - Ain - Côte-d'Or - Jura. *Dimanche 29 janvier à Lyon ou Grenoble* avec Gilles Martinet, Harris Puisais, Hubert Gracian, André Barthélémy et Michel Hollard.

Nécrologie

La Section du P.S.U. de Saint-Cloud vient de perdre Jean Basselier, terrassé par une maladie cardiaque à l'âge de 57 ans.

Il a été des nôtres dès la création du P.S.U. Depuis, il n'a jamais cessé de mettre au profit du Parti son expérience de militant, acquise dans le domaine politique et social.

Enseignant, Jean Basselier était un animateur infatigable d'activités sociales et culturelles. Son action au sein de l'Œuvre Louis Conlombant est bien connue.

Jean Basselier n'est plus, mais sa vie et ses idées demeureront pour tous un exemple.

Le Parti, la Fédération de Seine-et-Oise, la Section du P.S.U. de Saint-Cloud et *Tribune Socialiste* expriment à son admirable campagne Jacqueline Basselier et à ses trois filles, Françoise, Annette et Pascale, leurs amitiés émues et très affectueuses.

□ N° Spécial Programme

Le n° du 19 janvier sera de 24 pages consacrées au programme de notre parti.

Commandes spéciales : pour 100 exemplaires 0,55 l'unité ; au-dessus de 100 exemplaires 0,45 l'unité.

□ Matériel disponible

- BROCHURES
- FGDS
- Santé
- Propagande

L'exemplaire 2 F - 1,90 par 10
- 1,80 par 50 - 1,50 par 100.

Programme enseignement :
l'exemplaire 1 F.

- C.E.S. : Initiation aux problèmes économiques, trois

— Portugal résiste
cahiers - prix spécial 3 F
(au lieu de 6.40).

- DISQUES
 - Chants de lutte
 - L'Internationale
- L'exemplaire : 10 F.

— CORRESPONDANCE MUNICIPALE
Témoignage de l'Office social et culturel de Rennes.
N° spécial : 5 F l'exemplaire.

Paiement à la commande.
Tribune Socialiste
54, bd Garibaldi, Paris (15^e)
C.C.P. 5826-65 Paris

CELA EST POSSIBLE

M. Christian Jouy, abonné de Noyon dans l'Oise, nous adresse cette semaine 6 abonnements.

Campagne de diffusion de TS

Commande de n° (à 0,55 F l'unité) journaux

Abonnements :

1 an : 30 francs.

6 mois : 16 francs.

3 mois : 8 francs.

Nom :

Adresse :

Nom :

Adresse :

De la part de :

Nom :

Adresse :

Ci-joint règlement :

— Chèque bancaire ;

— C.C.P. (5826-65 Paris).

A la disposition des fédérations

Deux Affiches :

— le PSU, parti de l'avenir

— Solidarité avec le peuple Vietnamien

Prix : 0,20 F l'unité. Paiement à la commande.

☐ Allemagne

Où sont les nazis ?

Michel Joch

« Nous avons sans doute tendance à sous-estimer le problème nazi dit-on Outre-Rhin, mais la presse étrangère, elle, le surestime certainement. » Il est de fait que depuis la poussée bavaroise du parti d'extrême droite N.P.D., un grand nombre de journalistes de toutes nationalités ont voulu voir un retour en force des démons en chemises brunes qui hantèrent le monde il y a 35 ans. Le phénomène nazi n'a pourtant pas resurgi brusquement en 1966. Disons franchement que depuis 1945 il n'a jamais cessé d'y avoir en Allemagne et dans le monde des hommes ayant la nostalgie du National-Socialisme. Le peuple allemand dans son énorme majorité approuvait Adolf Hitler et lorsque vint la débâcle de ce Reich qui devait durer mille ans, les cadres du pays qui avaient été presque tous d'une manière plus ou moins « engagés », serviteurs du régime, durent bien servir de nouveau. Les Américains cherchèrent quelques hommes sans tache brune pour placer à la tête du gouvernement, tel Konrad Adenauer, pour le reste la confusion fut à peu près totale.

Dans un pays entièrement démantelé, désorganisé, où vivaient de nombreux étrangers prisonniers de guerre, travailleurs forcés, les moyens de se cacher ne manquèrent pas pour les cadres nazis, on arrêta beaucoup de dignitaires trop connus pour échapper au châtiement, on en laissa courir tout de même un bon nombre d'autres qui grâce à d'extraordinaires réseaux que l'on commence seulement à découvrir, parvinrent à se réfugier dans des pays hospitaliers. Tout naturellement aussi, ceux qui n'étant pas trop marqués politiquement reprirent du service sous le gouvernement Adenauer ne furent pas d'une dureté extraordinaire pour leurs anciens compagnons.

Les tribunaux de dénazifications blanchirent beaucoup de gens et la solidarité joua son rôle. Au contraire des tribunaux français de la Libération qui châtièrent sévèrement parce que la France avait été vraiment divisée, les tribunaux allemands se montrèrent magnanimes d'autant que la guerre froide qui s'installa presque immédiatement incita les Américains à ne pas regarder de trop près les agissements de ces tribunaux. Les Américains d'ailleurs ne se rendirent jamais bien compte de la cruauté nazie ils agirent souvent comme si cette histoire d'Européens avait été réglée une fois pour toutes à Nuremberg, on dit même que les meilleures cachettes les ex-Nazis les trouvèrent en servant les troupes U.S. d'occupation. Un certain nombre d'hommes recherchés servirent ainsi sous de fausses identités de chauffeurs, de

motars ou d'interprètes aux officiers chargés de les retrouver. Ainsi bénéficiant de nombreuses complicités, gardant encore un certain nombre d'amis dans la place le nazisme ne fut pas définitivement exterminé.

L'organisation

La défaite du III^e Reich ne fut pas totale. Certains au moment de l'apogée de Hitler avaient prévu le pire. L'argent ne manqua pas, les réseaux « morts », c'est-à-dire sans liens directs avec les organisations nazies officielles, se retrouvèrent à peu près intacts en 1945.

Certains pensèrent les utiliser pour continuer un combat insensé, ce furent les Wehr-Wolf les « loups-garous » qui eurent une très brève existence car la lutte armée était finie et bien finie, on tenta donc de survivre à l'écrasement, de se refaire une nouvelle vie, une nouvelle personnalité et parfois un nouveau visage. Du réseau Six Etoiles, à « l'organisation der ZZ Angehörigen » (O.D.E. S.S.A) qui regroupa très vite tous les réseaux clandestins, la police et les brigades anti-nazies ne connurent et ne connaissent toujours pas grand chose. On fabriqua en Allemagne durant les années d'après-guerre beaucoup de faux passeports, on cacha en Autriche, dans le Tyrol, beaucoup d'hommes. Le fameux réduit bavarois que les Américains s'attendaient à trouver farouchement défendu par les derniers S.S. exista bien, ce fut là dans les régions de Linz, Apt, Aussec que se cachèrent à peu près 20.000 Nazis notoires et recherchés.

De là qu'après quelques mois ou quelques années de vie montagnardes et forestières P.O.D.E.S.S.A. grâce à des filières des postes de relais, tout un appareil minutieusement mis en place leur permit de changer de pays via la Suisse et l'Italie. Grâce à d'autres complicités, en particulier chez certains catholiques italiens, l'organisation de bienfaisance « Caritas » fut d'un grand secours à l'O.D.E.S.S.A., ce fut le départ pour l'Espagne et surtout pour les pays d'Amérique du Sud, Brésil, Argentine, Paraguay. Au Brésil existaient bien avant le grand Reich des villages d'émigrés allemands qui perdus dans l'immensité gardaient la langue et les habitudes de la mère patrie, ces villages des refuges tout trouvés. En Argentine également des haciendas isolées abritaient et abritent encore Martin Bormann et Josef Mengele. Grâce à l'argent dépensé sans compter, les gouvernements, les gouverneurs de province ferment les yeux. Combien de Nazis séjournèrent et séjournent encore en Amérique du Sud ou ailleurs, nul ne le sait, le secret est bien gardé et l'organisation vigilante.



Ils étaient à leur apogée.

Keystone

Un homme seul

Maintenant que le zèle des services officiels anti-nazis est retombé, un homme seul continue une lutte implacable commencée dès le lendemain de sa libération du camp de Mauthausen, cet homme c'est Simon Wiesenthal qui perdit quatre-vingt-neuf de ses parents dans les camps de la mort nazis. Avec le concours des Services Secrets Israéliens, il poursuit méthodiquement la chasse, chasse cruelle, secrète en marge des lois et des accords internationaux. Wiesenthal a, en 1960, permis l'arrestation, après une course homérique de 15 ans de son ennemi numéro 1 Adolf Eichmann, malgré les précautions de l'organisation. Mais souvent la poursuite se termine tragiquement, ainsi en 1963 on retrouva des « étudiants » israéliens morts en Argentine le front et la poitrine marqués d'une croix gammée.

Pour retrouver Martin Bormann, l'héritier de Hitler, Josef Mengele « médecin » d'Auschwitz, Rudolf Strangl qui assassina à Treblinka, et tant d'autres (20.000, dit-on), Simon Wiesenthal ne bénéficie d'aucune aide officielle, ses recherches, il les effectue avec des fonds que lui envoient des particuliers ou des organisations juives. Lorsqu'une piste est bonne les services secrets israéliens sont alertés. En face « l'organisation » dispose d'un réseau mondial essaimé dans les firmes allemandes ayant des succursales à l'étranger. Depuis que l'Europe est moins brûlante pour eux, les Nazis ont établi la plaque tournante de leur énorme dispositif en Suède. L'argent personne ne sait qui en dispose. Les laes autrichiens et tchécoslovaques ont dû receler une partie du trésor prévue, mais depuis bien longtemps ces trésors romantiques reposent prosaïque-

ment dans des coffres suisses. Le trésor des S.S. qui, dit-on, reposait au fond du lac de Toplitz, n'a jamais été retrouvé. D'obscurs combats d'hommes grenouilles ont défrayé la chronique jusqu'au jour où le gouvernement autrichien a décidé d'enquêter lui-même.

Après quelques malencontreux accidents, on trouva bien un filet sous-marin renfermant des coffres bourrés de documents, d'or point... mais il paraît qu'en 1947 4 hommes étaient déjà passés par là, quatre membres de l'organisation qui depuis vivent prospères et retirés des affaires. Tel est le peu de renseignements que l'on possède sur les clandestins du nazisme, peut-être Simon Wiesenthal réussira-t-il à éclairer cette page d'histoire encore très obscure, peut-être les derniers grands dignitaires du Reich emporteront-ils leur secret dans des tombes africaines ou sud-américaines ? Les « clandestins » ont su en partie échapper à la destruction, d'autres ont choisi d'autres voies... ☐

Le numéro de janvier de
TRIBUNE ÉTUDIANTE
est paru

(N° spécial sur l'impérialisme)

Au sommaire : des articles sur les manifestations de l'impérialisme à travers le monde (Moyen-Orient, Afrique, Amérique latine, Vietnam...) et sur les problèmes de la lutte.

Adresser toutes commandes à «T.E.», 81, rue Mademoiselle, Paris-15^e. Paiement par chèque postal ou mandat sur C.C.P. Michel CAPRON 494496-Paris.

Musique

Une crise structurelle

Emmanuelle Stein

Peu avant Noël, le Syndicat des musiciens de Paris et les producteurs de disques ont signé mieux qu'une trêve : l'arrêt des hostilités qui les opposaient depuis trois mois, exactement depuis le 1^{er} septembre dernier, jour où le Syndicat des Musiciens déclenchait la grève de l'enregistrement. Objet du conflit au départ : une revendication salariale, les musiciens réclamant une augmentation de 30 F par séance d'enregistrement. Après des semaines de négociations ardues, on aboutit à un compromis : les musiciens toucheront désormais un salaire de 85 F par séance d'enregistrement (durée : 3 h) au lieu des 90 F réclamés.

Ainsi, sous le sapin illuminé, les derniers 45 tours de Brel, Barbara, Aznavour ou Sheila ont été au rendez-vous des cadeaux. Après ces longs jours de tension, chacun respire. Les producteurs de disques ont de justesse rattrapé en marche le grand train de ventes des étrennes, et les musiciens ne sont pas fâchés non plus de retrouver le chemin des studios, ces ruches d'abeilles sur lesquelles planait depuis trois mois le silence des déserts. Musiciens, producteurs, directeurs artistiques, arrangeurs, interprètes, tout le monde a poussé un grand « ouf ! ». C'est fini, « on va pouvoir se remettre au travail » comme avant.

Comme avant ? Pas tout à fait. La récente grève a permis à chacun de faire un salutaire examen de conscience et de prendre les vraies mesures du problème. Les maisons de disques, pour faire face à la disette des enregistrements nouveaux durant la grève des musiciens, avaient raclé leurs fonds de tiroirs, et mis sur le marché une marchandise considérée à l'origine comme invendable. D'où une économie considérable. Les industriels du disque s'aperçurent du même coup que la politique d'enregistrement à outrance pratiquée jusque là était aussi néfaste qu'inutile. Ils retiendront la leçon.

Quant aux musiciens, dans la dure lutte qu'ils ont menée et qui leur a somme toute été bénéfique, ils ont puisé des forces neuves. Ils ont gagné une bataille, mais la victoire définitive, celle qui importe vraiment, n'est pas encore en vue. Tout reste à faire.

La fin de l'âge d'or

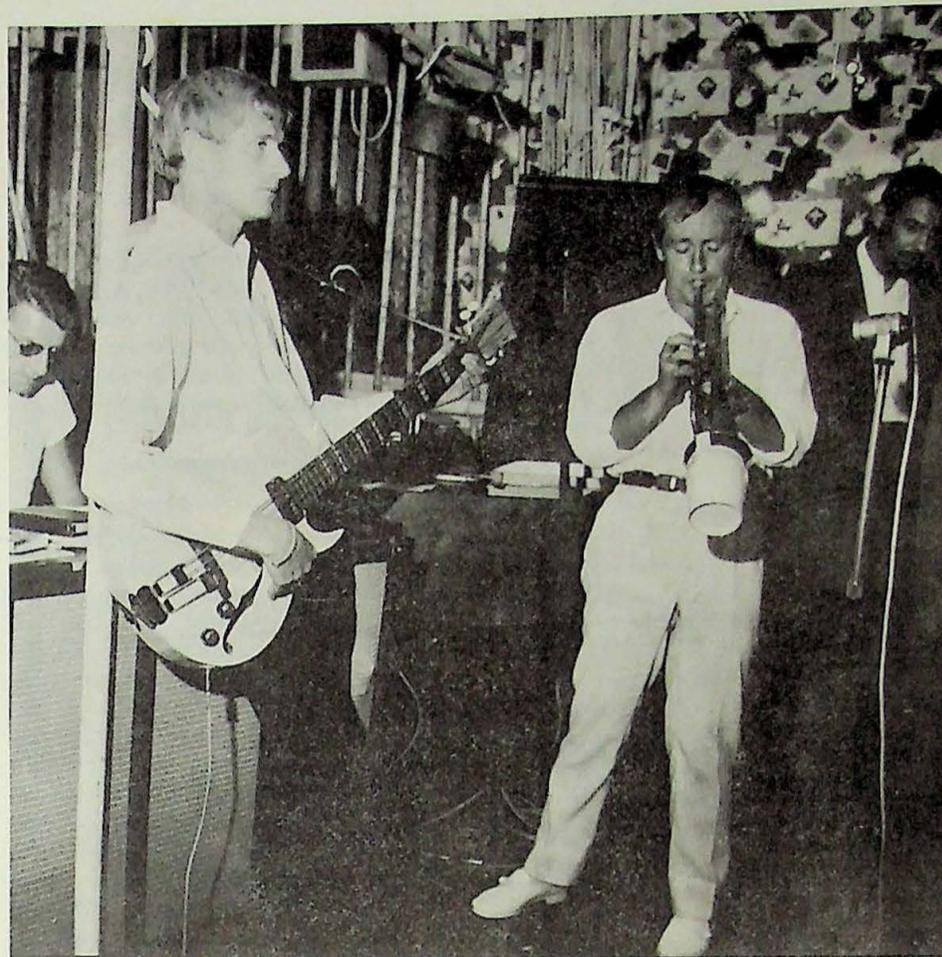
Ce n'est un secret pour personne : le grand essor que connut le microsillon il y a cinq ans n'est plus qu'un lointain souvenir. Lorsqu'on parle de l'industrie du disque aujourd'hui, le

mot de « crise » revient avec de plus en plus d'insistance. Pour les florissantes maisons de disques, le temps des vaches maigres est arrivé. Pour les musiciens de l'enregistrement aussi. Cette récession était-elle prévisible ? Certes, il est aisé, après coup de parler de négligence. En fait dans ce mariage sans contrat entre maisons de disques et musiciens, les deux parties étaient liées pour le meilleur et pour le pire. Aujourd'hui que la lune de miel est terminée, les grincements de dents se font entendre. A la faveur du déclin du marché du microsillon, l'ambiguïté de la situation du musicien, et sa fragilité, apparaissent mieux en lumière.

En fait, le boom qu'a connu l'industrie du disque n'a été favorable qu'à une petite partie de la corporation des musiciens. Ceux-ci, choisis en raison de leurs incontestables qualités professionnelles, gagnent d'autre part, régulièrement leur vie dans les grands orchestres nationaux et ne sont pas outre mesure affectés par la crise du disque. Mais, outre le problème humain que représente la menace du chômage pour nombre de musiciens, il y a un problème moral que dénonce le Syndicat des musiciens : l'utilisation abusive qui est faite du produit de leur travail. En raison de l'inexpérience voire de la médiocrité de nombreuses « découvertes » de la chanson, l'enregistrement de l'accompagnement musical se fait séparément. On conçoit la facilité qu'il y a à utiliser ensuite ces bandes d'enregistrement pour une foule d'usages qui n'étaient pas prévus à l'origine, et ceci est d'autant plus répandu qu'il n'existe aucune loi, aucune règle qui interdisent de telles pratiques. Comment s'étonner que dans ces conditions des « anomalies » se produisent, telles certaines opérettes montées avec la participation d'un orchestre réduit au minimum, et étouffées avec la providentielle bande de travail sur laquelle le musicien n'a perçu que le salaire de sa séance d'enregistrement. Le danger de tels procédés saute aux yeux ; ils mettent la profession en péril, et l'on comprend l'inquiétude des musiciens. D'autant mieux qu'ils ne retirent aucun bénéfice spécial du succès d'un « tube », alors que bien souvent quoi qu'en dise la publicité, c'est grâce à la qualité des musiciens instrumentistes et des techniciens du son, bien plus qu'à l'interprète, qu'un disque « fait un malheur ».

Le juke-box roi

L'invasion du juke-box a porté le coup de grâce à une foule de

*Asphyxiés par les Mass-Media.*

Roger Viollet

dancings, guinguettes, bals-musette qu'animaient les traditionnels petits orchestres populaires. Ces derniers ont incontestablement perdu leur pouvoir d'attraction sur un public saturé de musique à domicile (disques, transistor, TV). Ainsi les musiciens voient-ils petit à petit s'amenuiser leurs sources de travail et n'ont guère de raisons pour envisager l'avenir avec optimisme. Il faut reconnaître qu'ils ne sont guère aidés. Lorsqu'en janvier 1958, le Syndicat des musiciens soumet au Parlement un projet de loi pour obtenir la réglementation par voie légale de l'utilisation de la musique enregistrée dans les entreprises de spectacles, il ne suscite aucune réaction, sinon l'indifférence générale. Interdire « Le petit soldat », ou récemment « La Religieuse » étaient certes un problème plus urgent.

Monsieur le Ministre n'aime pas la musique

Cependant les musiciens ressentent avec une acuité de plus en plus vive, et aussi avec une certaine nostalgie, la nécessité d'une réforme en profondeur de leur profession. Ils réclament une réglementation dans la répartition des horaires et des responsabilités. Mais leurs multiples démarches auprès du Ministère de la Culture sont restées vaines. L'indifférence des pouvoirs publics à leur égard blesse profondément les musiciens. Ils en ressentent amertume et découragement. D'autant plus que leurs collègues étrangers sous ce rapport sont plus favorisés. Ainsi en Angleterre, une

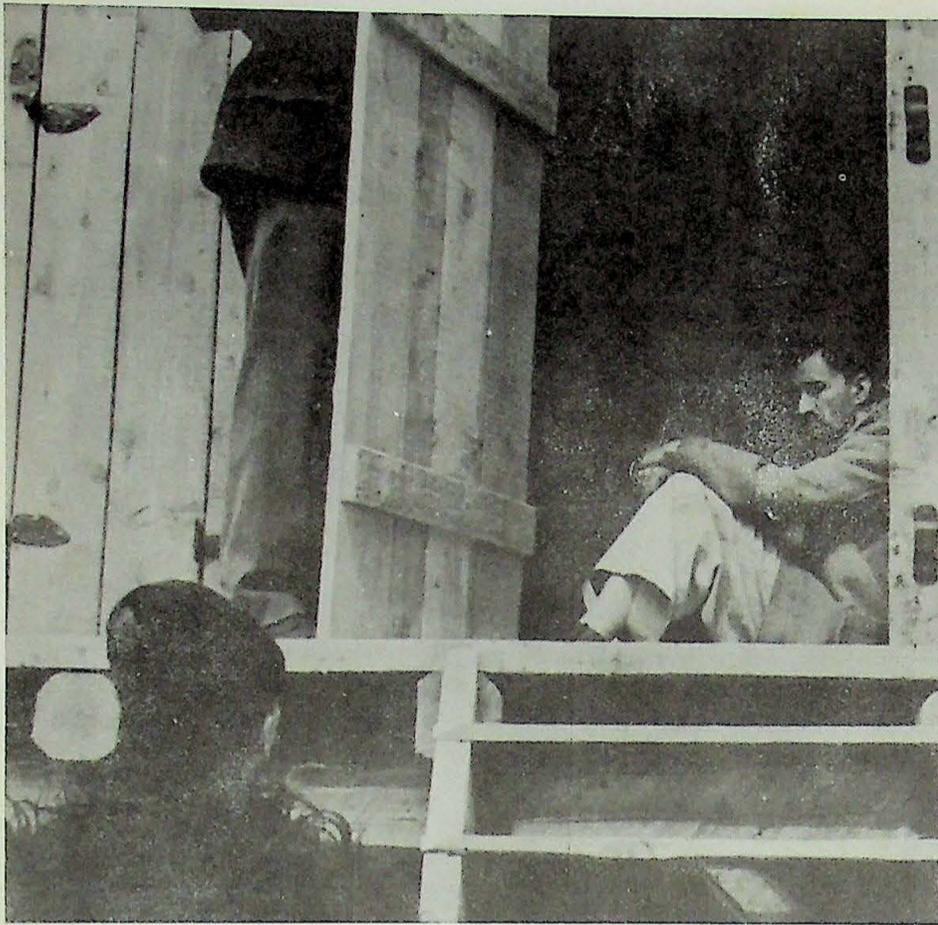
loi votée au Parlement, oblige la BBC à diffuser quotidiennement un certain pourcentage de musique « vivante ». Alors que chez nous, l'ORTF emboîtant le pas aux stations périphériques, ne diffuse que du disque, tandis que les stations régionales les unes après les autres licencient leurs orchestres.

Certes les musiciens ne sont pas exempts de reproches. A la faveur de l'anarchie régnante, des pratiques corporatives blâmables se sont répandues qui ont lassé la patience de ceux même qui leur étaient favorables, et ont contribué à accrédi-ter leur réputation de « mauvaises têtes ». Mais ces critiques en fait ne touchent qu'un petit nombre de professionnels, ceux précisément qui dans le métier sont les plus favorisés et perdent quelquefois de vue que dans tout métier un minimum de discipline s'impose.

Il n'empêche que la situation des musiciens en France est aujourd'hui plus critique qu'elle ne l'a jamais été. L'Etat finira-t-il par daigner s'intéresser à ce problème, et à envisager les remèdes qui s'imposent ? Il serait temps, si l'on veut que dans vingt ans il y ait encore des musiciens en France.

Prochainement :

OU VA LA CHINE ?



Les Sans-Espoir de Miklos Jancso.

Cinéma

La Hongrie se réveille

Jean Helms

Après celui de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, « les Sans-Espoir » de Miklos Jancso confirment le réveil artistique, et peut-être autonomiste de la Hongrie. Ce film, d'une qualité certaine, retrace en effet l'épopée d'une troupe insurgée de Kossuth anéantie après 1848. La Révolution contre les Autrichiens ayant échoué, l'Archiduc tient à châtier sévèrement les rebelles : dans l'immense plaine glacée par le vent que traversent des ombres silencieuses, un camp d'extermination est dressé, Jancso, qui se souvient d'« Ivan le Terrible » attarde sa caméra sur le visage des prisonniers : les dents serrées, le front bas, ces fermiers têtus, ces bergers engoncés dans des fourrures, n'ont pas la parole facile. Des prêtres, des soldats, des gardiens vont s'employer à les diviser. On choisit les hommes : la liberté est promise — promesse d'ailleurs non tenue, à qui dénoncera plus coupable que lui. Travaillés au corps, des plus faibles au plus fort qui se jettera d'une tour, les membres de l'organisation vont être peu à peu désignés. Pour parfaire leur besogne, on fait annoncer la grâce accordée par l'Archiduc au chef de la troupe en fuite. D'un groupe un chant sauvage s'élève. C'était un piège : ils sont tous massacrés.

Les images de ces scènes pénibles,

les espaces couverts par ce grand écran sont d'une insurmontable beauté. A la manière des biochimistes modernes, Jancso assombrit les sujets qu'il étudie pour mieux les mettre en valeur sur la luminosité des décors : fourrure noire du dénonciateur sur le mur éclatant du poste central, robes tragiques des femmes qui portent le pain aux prisonniers.

Le propos est traité de main de maître, sans passion excessive. Dans ce film presque muet, où résonnent le grincement des portes, les gardiens, également avarés de paroles, s'adoucissent parfois et vouvoient leurs prisonniers (si la traduction est exacte) qui, eux-mêmes, n'ont pas toutes les vertus. Il se dégage de ces rapports brutaux mais ambivalents une atmosphère particulière dont l'intention échappe parfois. S'agit-il d'un constat humain, d'un cri de révolte politique ou d'une fresque de musée ? Un peu tout cela sans doute. D'où cette incertitude un peu lasse qui nous saisit quand se profilent sur la plaine hongroise de nouveaux gibets. Même si la vue est imprenable. Décidément, Budapest c'est encore trop frais. □

P.S. — S'il vous plaît, supprimez ce désastreux documentaire « Idylle » qui passe avant le film. On sait bien que les chevaux hongrois ont aussi souffert de la guerre. Mais on insulte leurs sabots par ces pavés de bonne intention.

Livres

Du bon usage de la Collection "société"

Avec seize titres parus, cette collection s'est affirmée, en deux ans, comme un précieux moyen d'information et de formation. Chaque livre, qui vaut 4,50 F tente de faire en 128 pages le tour complet d'une question à la fois actuelle et permanente et, d'un livre à l'autre, par une progression souvent heureuse, c'est une petite encyclopédie de notre société contemporaine qui se constitue.

Beaucoup des lecteurs de T.S. connaissent *Le contre-plan* de Julien Ensemble (N° 3) et, *Peut-on loger les Français ?* (N° 9), de notre ami Gilbert Mathieu. Les autres titres méritent également de retenir l'attention et, comme cette collection s'y prête tout spécialement, il vaut la peine de montrer comment on en peut faire l'instrument d'une réflexion méthodique.

Une description d'ensemble des mécanismes de notre économie est donnée dans *Comment va l'économie*, d'Eliane Mossé (N° 4). Les analyses et les schémas de ce livre donnent un point de départ à partir duquel les curiosités peuvent s'orienter dans plusieurs directions, qu'il s'agisse de la fiscalité (*Vive l'impôt !* N° 2), des prestations sociales (*La santé gratuite*, N° 5), des revenus (*La politique des revenus*, N° 10) ou du logement, déjà cité.

Une attention spéciale a été consacrée aux problèmes monétaires et financiers, réputés difficiles pour la gauche et qui deviennent ici accessibles moyennant un effort personnel.

Disques

• BRAHMS. — SONATE POUR 2 PIANOS OP. 34 a (Philips 835-776-LY).

Nous avons bien failli ne jamais connaître cette sonate, seconde version d'un quintette à cordes que Brahms transforma ultérieurement en quintette avec piano. C'est du grand Brahms ! Les thèmes s'y succèdent généreusement et leur développement prend souvent une ampleur symphonique.

Le duo Billard-Azaïs, parfaitement au point, donne à cette œuvre trop peu jouée toute l'énergie souhaitable dans le dernier mouvement, tout en sachant doser cette poésie claire ou rêveuse dont l'alternance caractérise l'œuvre de Brahms.

• L'EUROPE GALANTE. — ŒUVRES de RAMEAU, HAYDN, SOLER ET SCARLATTI (Philips 835-782-LY).

Trois raisons d'acquiescer ce disque. Il permet l'heureuse confrontation d'œuvres autrichienne, française, italienne et catalane du XVIII^e siècle. Il offre le premier enregistrement mondial d'un quintette du Padre Soler et d'une Sinfonia de Scarlatti.

On peut pénétrer dans ce domaine à partir d'une expérience des plus courantes, celle du crédit à la consommation (*L'abondance à crédit*, N° 11) ou d'une question des plus actuelles, celle des monnaies internationales (*La relève de l'or*, N° 15) pour aborder ensuite les mécanismes essentiels de la monnaie (*L'industrie des banquiers*, N° 13), de l'épargne (*Les pièges de l'épargne*, N° 14) ou même de la Bourse (*A quoi sert la Bourse ?* N° 12).

Si l'économie occupe dans cet ensemble la place éminente que lui vaut son rôle décisif dans notre société, elle n'y figure cependant pas seule : la démographie (*Population sur mesure*, N° 1), l'histoire contemporaine (*Le miracle français*, N° 6), la transformation des structures sociales (*Une France sans paysans*, N° 7) et même la pathologie sociale (*Pour une politique du crime*, N° 16) y ont déjà trouvé place et l'on peut espérer que la gamme des problèmes traités de la sorte ira s'élargissant.

Ajoutons que, d'un livre à l'autre, des nuances très sensibles séparent les appréciations politiques que peuvent porter les auteurs. Mais, même si l'orientation d'un ouvrage comme celui de Paul Fabra (*Y a-t-il un Marché Commun ?* N° 8) ou de tels autres déjà cités appelle discussion, jamais le lecteur ne se voit imposer une thèse. Chaque livre lui fournit un dossier complet, aux chiffres bien choisis où l'analyse précède le jugement et n'est pas déformée par lui. □

Enfin il fait applaudir l'Orchestre de Chambre de Rouen qui avec celui de Toulouse et l'ensemble J.-F. Paillard soutient largement la comparaison avec les meilleurs ensembles d'Outre-Rhin.

• MOUSSORGSKY. — CHANTS ET DANSES DE MORT - SANS SOLEIL (Valois MB 751).

Une puissance dramatique égale à celle des plus belles pages de Boris Godounov, à quoi s'ajoute une articulation plus subtile et plus délicate. Un climat oppressant. Une angoisse accrue par l'extrême simplicité d'une ligne mélodique épousant les inflexions de l'âme et de la parole. Voilà ce que vous trouverez dans les deux plus beaux cycles de mélodies de Moussorgsky réunis pour la première fois sur un même disque par Bernard Krusén. Ce jeune baryton, interprète habituel de Debussy et de Fauré, abordant avec vaillance et sensibilité le répertoire des grandes basses slaves, nous donne un des plus beaux disques de l'année ! Sa beauté vocale, ses qualités de style enrichies d'un extraordinaire sens dramatique, trouvent ici leur plein emploi. □

Algérie

Khider : Tristesse d'une révolution

Emile R. Braundi

Si le journaliste est l'historien du présent, ce n'est hélas, bien souvent, qu'à la manière d'autrefois, quand l'histoire elle-même n'était encore que ce grand tapage de batailles, ce grand pépiement de personnages pittoresques que lisent encore les enfants. De même, aujourd'hui, tandis que les choses importantes se font chaque jour, dans le silence des réalités profondes, économiques et sociales, il faut que l'actualité leur prête un éclat plus ou moins factice pour que les journaux puissent en parler. L'anecdote alors peut être en elle-même sans importance : elle est l'occasion de regarder en arrière, le témoignage indirect d'une réalité qui la précède et qu'elle ne change pas.

Les crimes de la morale

Tel est le cas, aujourd'hui, pour l'assassinat de Mohammed Khider, l'ancien secrétaire général du F.L.N., tombé à Madrid la semaine dernière.

L'événement en lui-même n'a pas l'importance qu'on lui a donnée. Ce n'est, il faut bien le dire, ni le premier ni le dernier assassinat politique, dans le monde ou en Algérie. On peut le regretter sur le plan moral. Sur le plan de l'histoire on peut seulement le constater, sans en tirer, comme on fait, des conséquences abusives. Les centaines de militants algériens emprisonnés par Boumedienne pèseront peut-être plus lourd, dans l'histoire de demain, que le cadavre de Madrid.

Il est vrai, pourtant, que le passé politique de la victime donne au meurtre un certain relief. Khider est l'un des « chefs historiques » de la révolution algérienne, c'est-à-dire l'un de ceux qui ont décidé le passage à l'insurrection. Arrêté avec Ben Bella dans le fameux avion, il a partagé sa détention en France. Dans les premiers jours de l'indépendance, il s'allie encore avec Ben Bella et le colonel Boumedienne pour renverser le G.P.R.A. Tandis que Ben Bella contrôle le gouvernement et Boumedienne l'armée, Khider reçoit alors en partage la direction du parti.

Il apporte à cette coalition hétéroclite la caution des milieux conservateurs musulmans de droite. Mais la coalition elle-même ne tarde pas à éclater. Les « pieds noirs », partis, les travailleurs s'organisent pour la poursuite du travail dans les entreprises et les domaines agricoles. C'est la naissance du secteur « autogéré », auquel Ben Bella va donner un ca-

dre juridique et un élan officiel. De nombreux militants révolutionnaires le soutiennent alors, y compris des militants de l'U.G.T.A. naguère hostiles aux conditions discutables de son arrivée au pouvoir. Des mesures positives sont décidées de façon trop bureaucratique sans doute, mais qui ouvrent à l'organisation des masses, aux syndicats, au parti en formation, de nouvelles possibilités.

Le nerf de la guerre

C'en est trop pour Mohammed Khider. Il quitte alors le gouvernement. Mais il ne part pas seul. Il garde avec lui, faute de militants, les quelques milliards d'anciens francs déposés par le F.L.N., pendant la guerre, à la Banque Commerciale Arabe de Genève.

Le trésorier du parti, Sit el Hocine, se rend en Suisse pour récupérer cet argent. Il fait bloquer les comptes et entreprend des négociations auprès des banques et des autorités helvétiques. Cependant, en Algérie, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les éléments bureaucratiques, la nouvelle bourgeoisie, partagés entre le néo-colonialisme français et le capitalisme américain, sabotent les entreprises autogérées. Les militants réagissent. Le congrès du F.L.N. renforce l'orientation socialiste. Un effort d'épuration et de formation est entrepris à la base. Mais il est trop tard pour forger en quelques semaines un parti révolutionnaire. Victime de sa propre bureaucratie et de ses propres hésitations tactiques au moins autant que de ses adversaires, Ben Bella sera renversé par la faction militaire sans avoir pu s'appuyer sur des masses déjà déçues.

Aussitôt, les poursuites sont interrompues à Genève. Boumedienne négocie avec Khider son entrée dans le gouvernement : ce n'est pas le moment de créer des ennemis à un allié possible.

Mais le nouveau gouvernement doit compter avec le peuple algérien, inorganisé mais réticent. La restitution d'entreprises autogérées à leurs anciens propriétaires provoque des manifestations. Il faut revenir en arrière et donner l'apparence que l'orientation socialiste continue, tout en renforçant la bureaucratie administrative et financière qui va prendre le secteur autogéré dans ses griffes et l'étouffer définitivement. Poussés d'abord contre Ben Bella par les Américains, les nouveaux maîtres



Khider : un destin d'échec.

Aqip

vont se trouver soutenus par la France, ce qui leur permettra de dissimuler leur politique intérieure sous un progressisme international : solidarité avec le Vietnam et les combattants africains de l'indépendance.

Ce capitalisme d'Etat cependant ne va pas lui-même sans contradictions. Il doit louvoyer entre l'opinion publique et les milieux d'affaire.

Les contradictions de Boumedienne

Il peut prendre alors l'aspect d'un jacobinisme dont les mesures économiques effrayent les plus conservateurs tandis que sa politique sociale suscite dans les masses de nouveaux conflits.

Cette situation explique à la fois le développement et les divisions de l'opposition algérienne. Deux anciens leaders du F.L.N. étaient déjà en lutte contre Ben Bella : l'un Boudiaf, sur des positions de gauche, l'autre, Aït Ahmed, sur des positions assez confuses mais soutenues surtout par la bourgeoisie kabyle. Ces oppositions ne rejoignent pas Boumedienne mais deux autres forces vont apparaître. C'est d'abord l'O.R.P., groupant la minorité révolutionnaire du F.L.N., ceux des militants avancés qui avaient le plus contribué aux orientations positives du régime Ben Bella. C'est ensuite l'OCRA, qui regroupe des benbellistes plus modérés et des transfuges récents du gouvernement Boumedienne lui-même.

Dans ces conditions, Khider préfère attendre. Il ne représente pas

une tendance propre mais il peut jouer un rôle grâce à l'argent qu'il détient, en partie par la complaisance du régime actuel. Il va chercher à financer les organisations de résistance et à préparer par là une rentrée politique.

Le labyrinthe des oppositions

Il ne s'agit pas pour lui d'aider l'O.R.P., dont les principaux leaders, Zahouane et Harbi, sont en prison comme Ben Bella, et dont l'orientation révolutionnaire est trop contraire à ses conceptions. Mais ce n'est un secret pour personne que le F.F.S. d'Aït Ahmed et la nouvelle OCRA ont reçu chacun quelques centaines de millions. Il semble aussi que certains milieux réactionnaires égyptiens, proches des « frères musulmans », aient reçu au moins la promesse de quelque appui financier.

Dès lors Khider devenait dangereux pour Boumedienne. Et c'est ainsi qu'il est mort, victime de ses propres combinaisons et des sbires du gouvernement.

Pour nous, reconnaissons-le franchement, cet assassinat ne fait pas de lui un héros populaire. Il illustre seulement les méthodes auxquelles se livrent les fractions de la bourgeoisie algérienne qui se disputent le pouvoir. Sa disparition privera peut-être certains des ressources qu'ils attendaient, même si les banques suisses gardent le magot et si Boumedienne doit s'en passer. Quant à l'avenir de l'Algérie, ce n'est pas de cela qu'il dépend, mais du peuple algérien lui-même. □